

Vallée du Garon

Un centre aquatique  
sur notre territoire



RÉUNION PUBLIQUE – 6 Juillet 2011



- Préambule – données générales**
- Le programme fonctionnel**
- Le programme environnemental et technique**
- Le site d'implantation**
- Données chiffrées**



## ■ Préambule - données

# ■ - Contexte de l'opération



■ La **Communauté de Communes de la Vallée du Garon** a choisi de réaliser un centre aquatique sur son territoire pour palier au déficit de surface de plan d'eau et répondre aux besoins des différents utilisateurs publics et institutionnels (en priorité aux établissements scolaires du territoire).

■ La réalisation d'un tel équipement est une opération lourde pour la collectivité qui a fait l'objet d'importants arbitrages financiers tant en investissement qu'en exploitation.

■ Le programme fonctionnel, architectural et technique porte sur la construction d'un équipement aquatique composé :

Un hall des bassins :

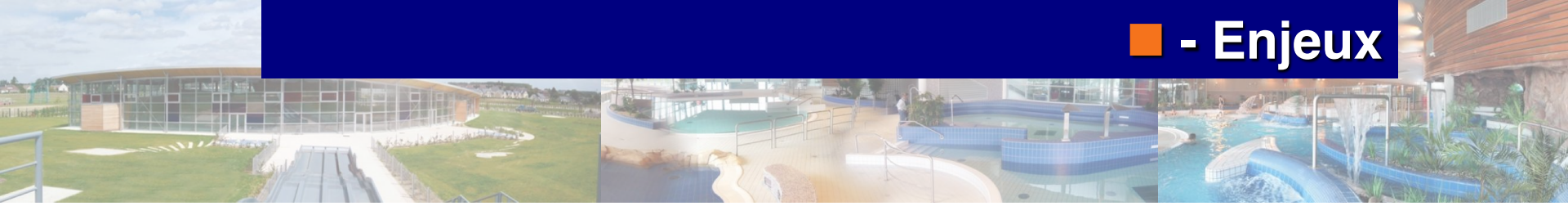
- bassin sportif de 25m, 6 couloirs, un bassin d'apprentissage de 150 m<sup>2</sup>, un bassin de loisirs de 150 m<sup>2</sup> et une pataugeoire ludique,

Un espace bien-être :

- sauna, hammam, douches sensorielles, salle de fitness / cardiotraining

Un espace extérieur :

- plages, aires de jeux.

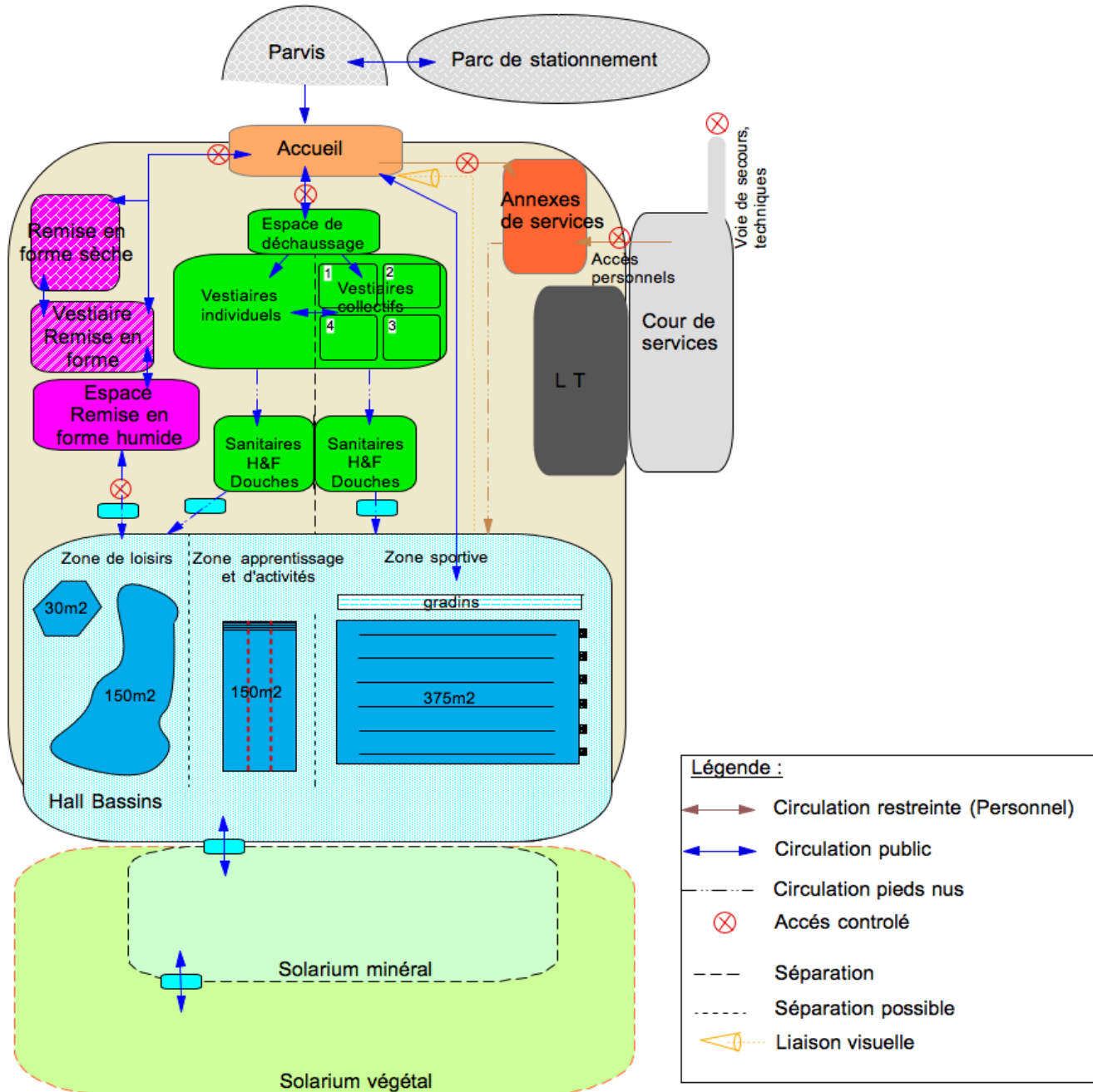


- D'une manière générale, le projet sera porteur des fonctions suivantes :
  - Un outil éducatif dédié à l'apprentissage de la natation en priorité aux scolaires,
  - Un lieu de détente et de loisir à destination des familles, des adultes et en direction de la « petite enfance »,
  - Un équipement à vocation sportive permettant un développement dans ce secteur pour les entraînements de clubs,
  - Un lieu de ressourcement proposant des produits de détente et de relaxation s'adressant à la population locale (senior, adultes, ...) mais également touristique

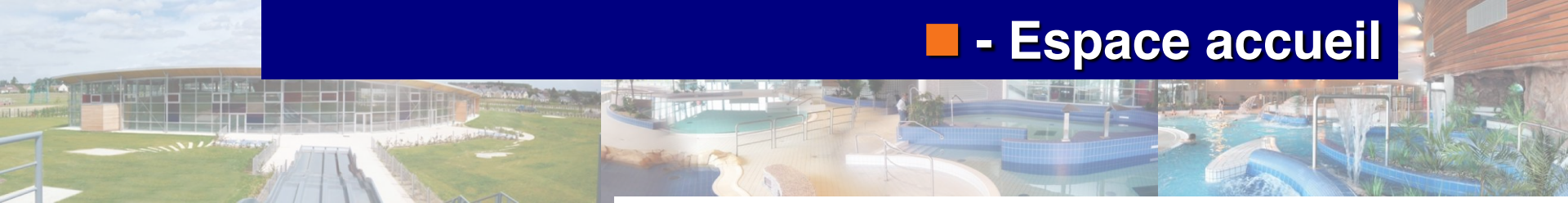


## ■ Programme fonctionnel

# ■ - Schéma fonctionnel



# ■ - Espace accueil



Privilégier la perception de la zone de banque proprement dite, et **faciliter le contrôle des flux d'utilisateurs** vers les vestiaires de l'espace aquatique.

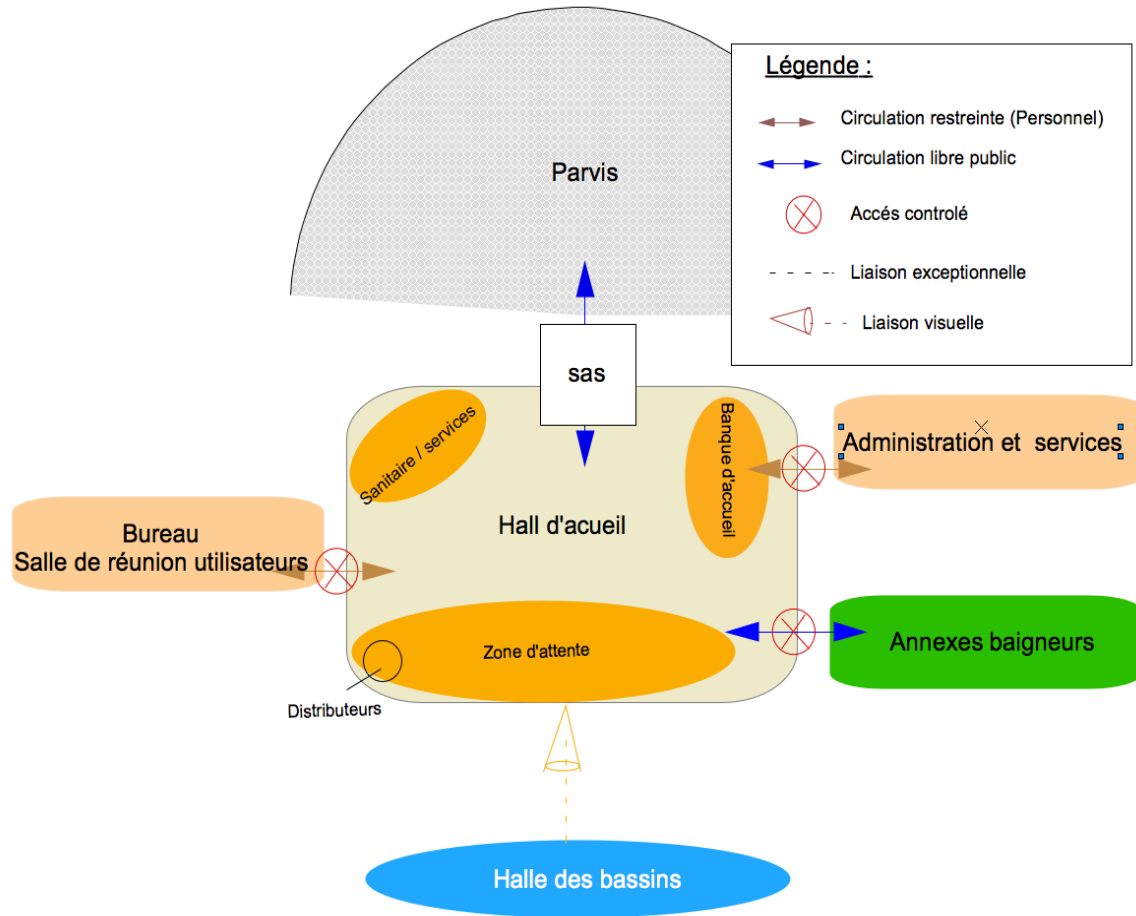
Le sas d'accès **régulera les flux entrants et sortants**, facilitera le comptage et limitera les déperditions thermiques.

Une zone détente sera destinée à **recevoir, de manière confortable**, les personnes en attente dans l'équipement.

Un point « informations » sera clairement identifié afin d'y **exposer des renseignements**.

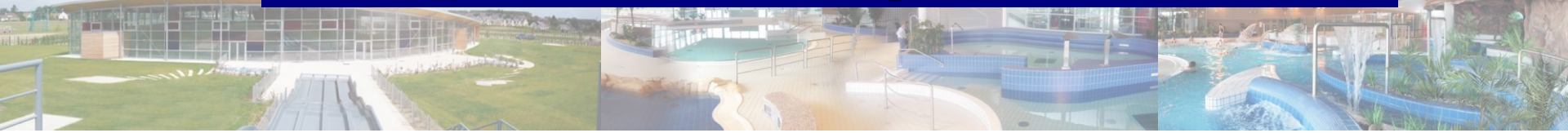
Il est également prévu l'installation de distributeurs de boissons (chaudes et froides),

Une liaison fonctionnelle entre les bureaux administratifs et le hall d'accueil sera prévue.





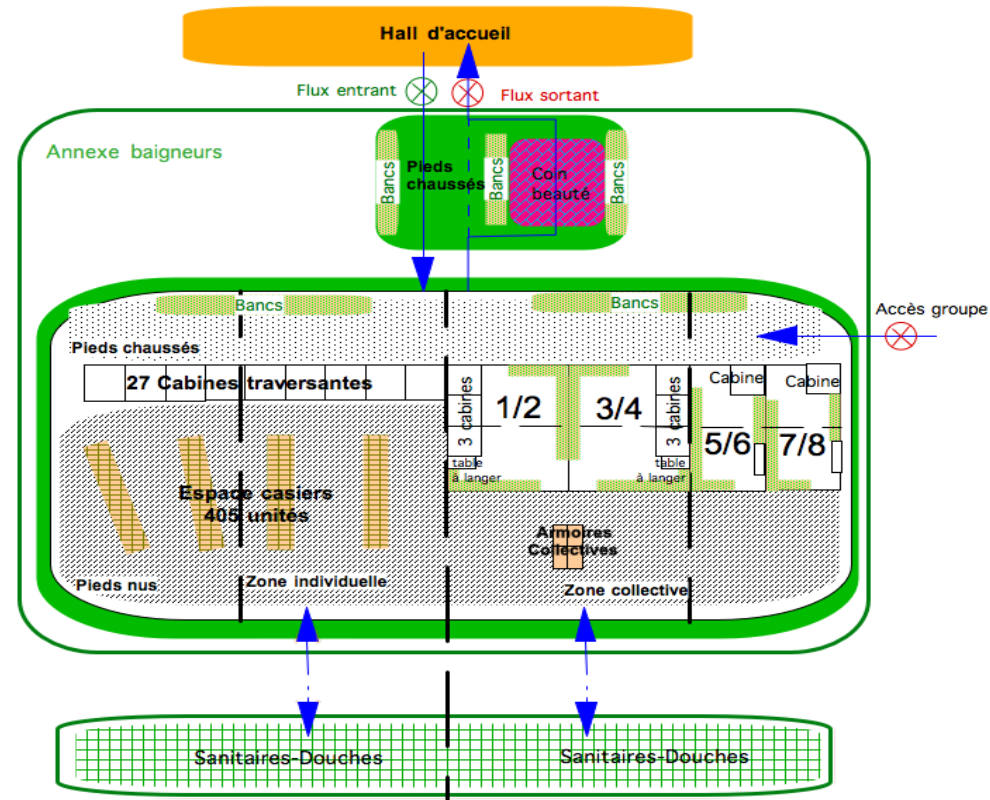
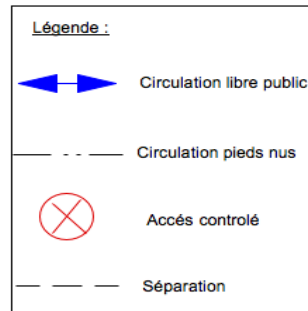
# ■ - Espace annexes baigneurs individuelles



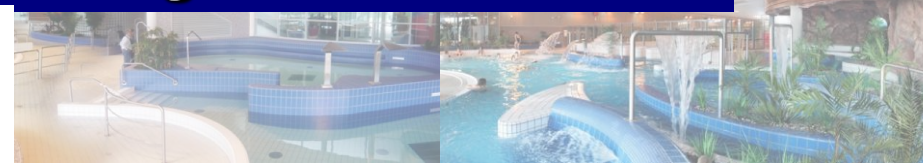
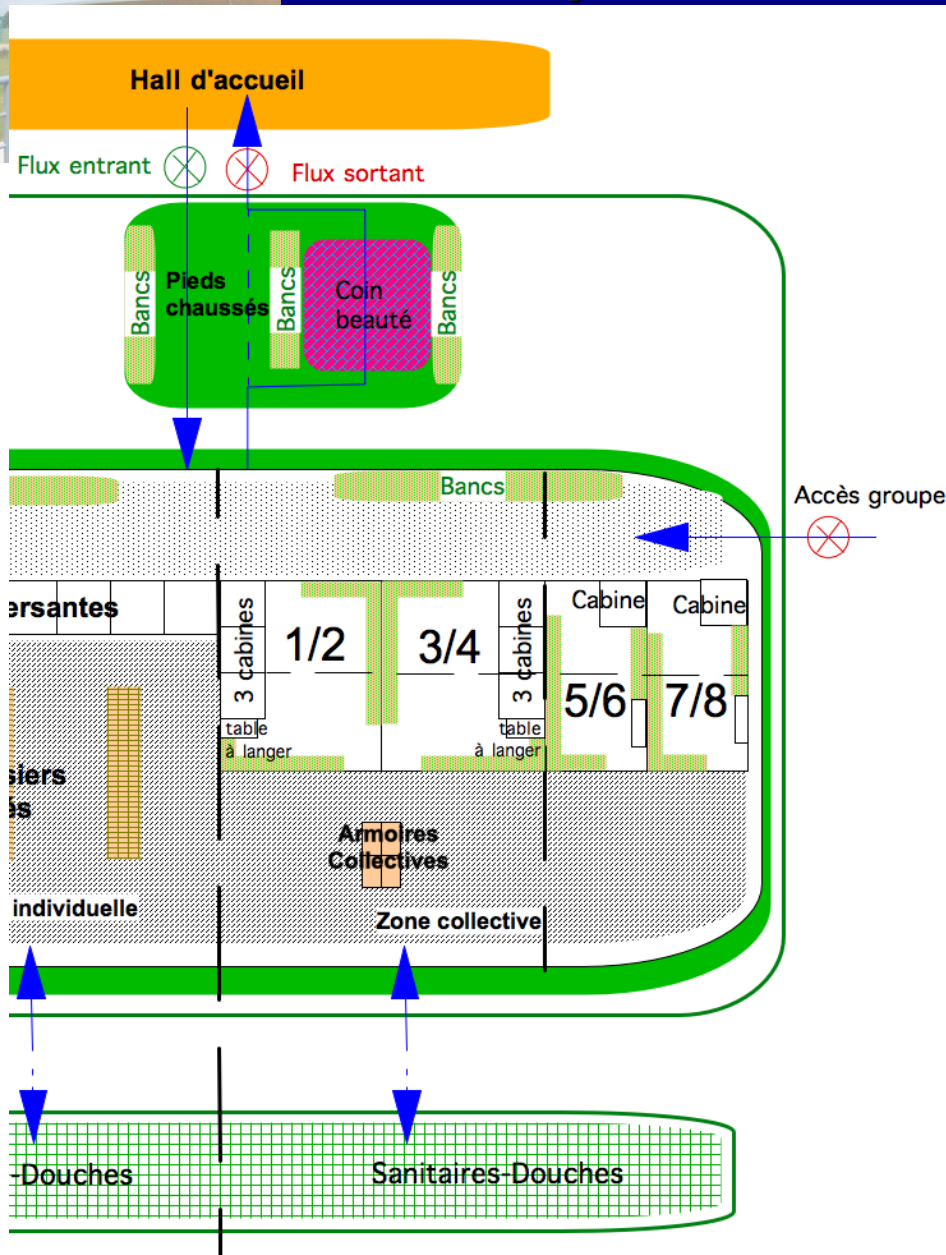
La circulation pieds chaussés est équipée de bancs pour faciliter et inciter le déchaussage avant de pénétrer dans la cabine de déshabillage.

Après le passage dans la cabine traversante permettant le déshabillage, le baigneur pieds-nus doit trouver à proximité un casier pour entreposer ses vêtements.

Les baigneurs se dirigent ensuite vers les sanitaires et les douches traversantes dédiés aux baigneurs individuels.



# - Espace annexes baigneurs collectives



Double circulation pieds chaussés et pieds nus.

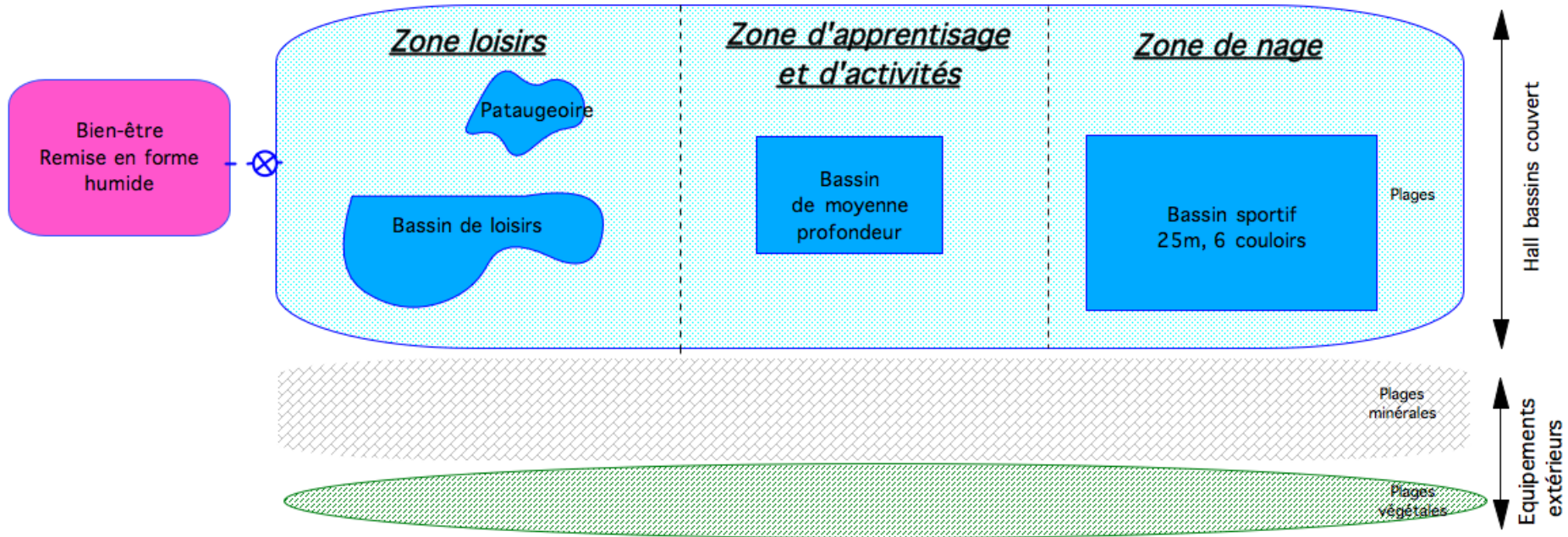
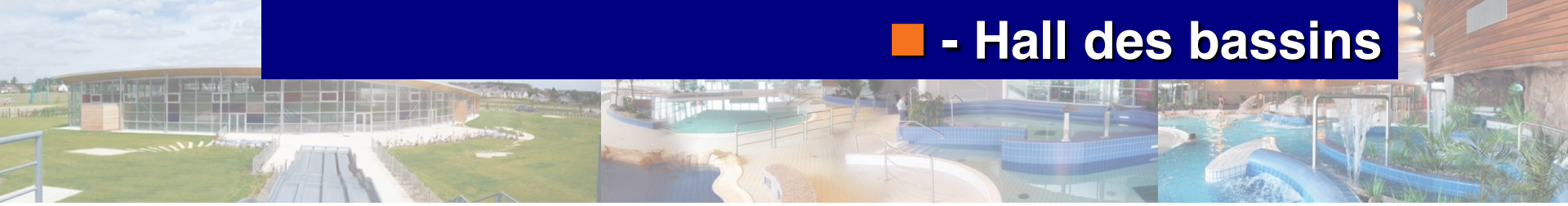
Dans la partie pieds chaussés : des bancs pour se déchausser.

Chaque vestiaire est utilisable en instantané par une classe (30 pers.) divisée en deux ou par deux groupes distincts (15 pers.). Ils permettent également la rotation des groupes.

Chacun sera équipé de 4 armoires collectives de 15 cases chacune.

1 à 3 cabines seront également prévues  
Les baigneurs se dirigent ensuite vers les sanitaires et les douches traversantes.

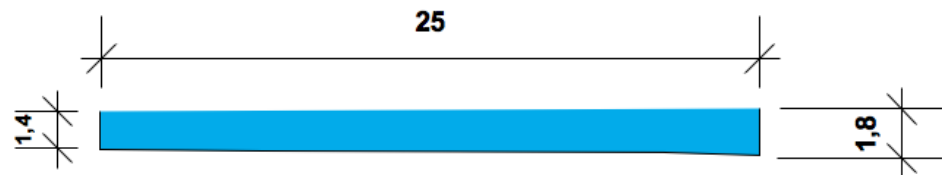
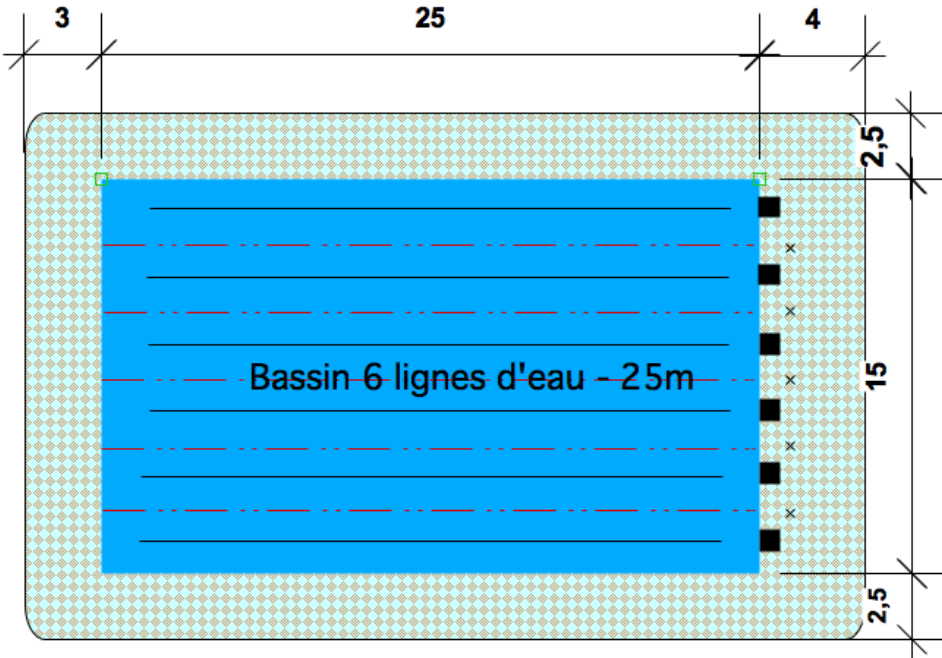
# ■ - Hall des bassins



# ■ - Hall des bassins/bassin sportif



## ■ Le bassin sportif de 25m 6 couloirs, profondeur 1,4m à 1,8m



Il comportera 6 couloirs d'une largeur de 2,5m, soit une largeur totale de 15m. Sa longueur sera de 25m,  
Sa profondeur sera de 1,4m à 1,8m.

Les plots de départ seront situés entre 0,5 et 0,75m au-dessus de la surface de l'eau,

Des points d'ancrages seront régulièrement répartis sur les bajoyers, le radier et les plages (suivant un calpinage de 2,5m de côté),

Le bassin de nage sera équipé de ligne de virage et de faux départ,

Sur toute la largeur du bassin, il sera prévu une margelle de 0,2m à 1,3m de profondeur.

Des trappes encastrées dans le sol seront prévues pour accueillir les lignes d'eau derrière les plots de départ.

# ■ - Hall des bassins/bassin d'apprentissage



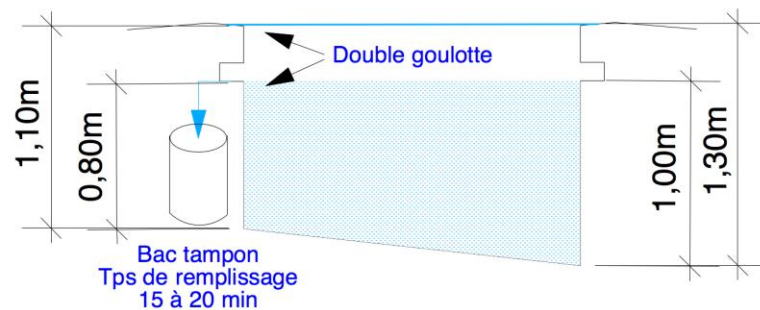
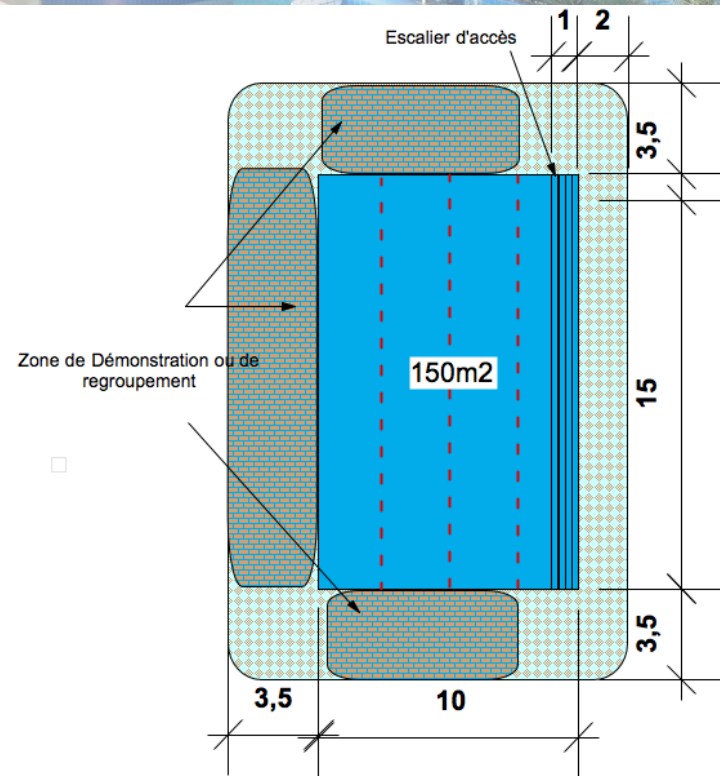
## ■ Le bassin d'apprentissage de 150 m<sup>2</sup>, profondeur 0,8m à 1,3m

Il s'agit d'un bassin équipé de double goulotte afin d'offrir deux niveaux de profondeur :

- 0,80 m à 1,00 m destiné à accueillir les activités d'apprentissage
- 1,10 à 1,30 destiné à accueillir les activités aquatiques (aqua-gym, bébés nageurs, ...)

Des aménagements spécifiques devront être prévus :

- Une zone à emmarchement permettant un accès facilité pour un grand nombre de publics,
- Des points d'ancrages régulièrement répartis sur les bajoyers et les plages.



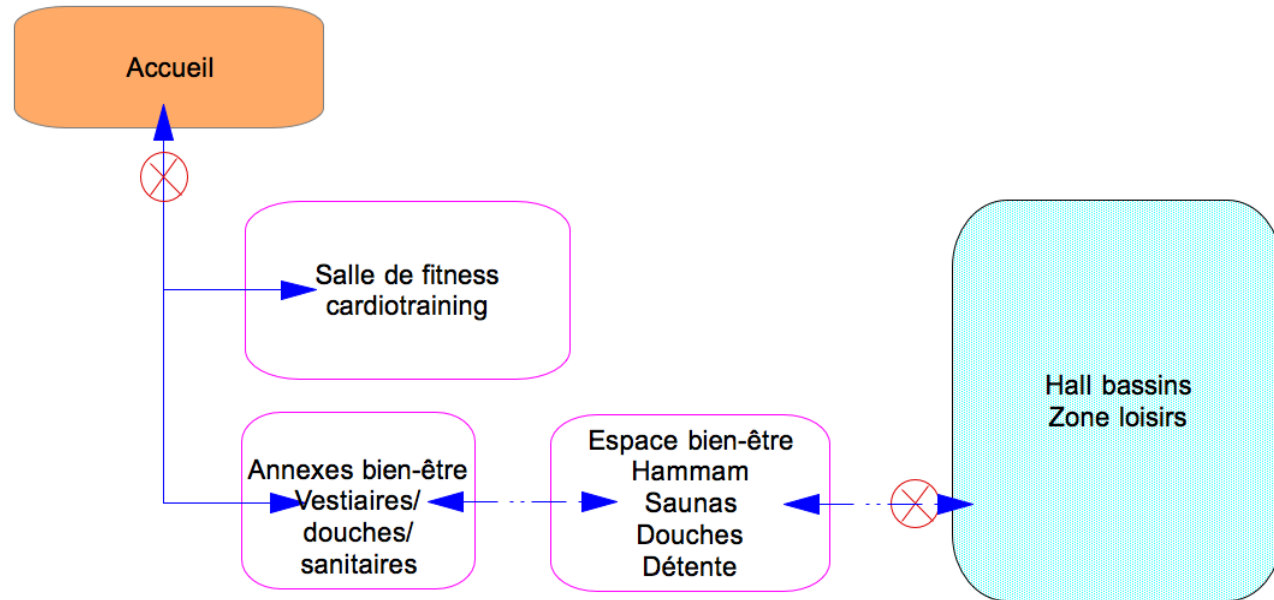
# ■ - Hall des bassins/zone loisirs



## ■ Le bassin de loisirs et la pataugeoire ludique



- Bassin de loisirs de 150 m<sup>2</sup>, profondeur de 0,8m à 1,3m
  - Un emmarchement avec rambarde d'accès facilitera l'accessibilité des PMR,
  - Il sera équipé d'aménagements organisés en parcours balnéo - ludique (ex : geysers, cols de cygne, banquettes hydromassantes, ...),
  - Le bassin et les plages seront équipés de points d'ancrage pour fixer du matériel,
  - Ses plages seront largement dimensionnées pour accueillir une zone de relaxation équipée de chaises longues.
- Pataugeoire ludique « petite enfance »
  - une pataugeoire de 30 m<sup>2</sup>, prof. < 0,3m



L'espace comprendra :

- 1 hammam d'une capacité de 12 personnes,
- 2 saunas d'une capacité de 6-8 personnes chacun (75° et 95°)

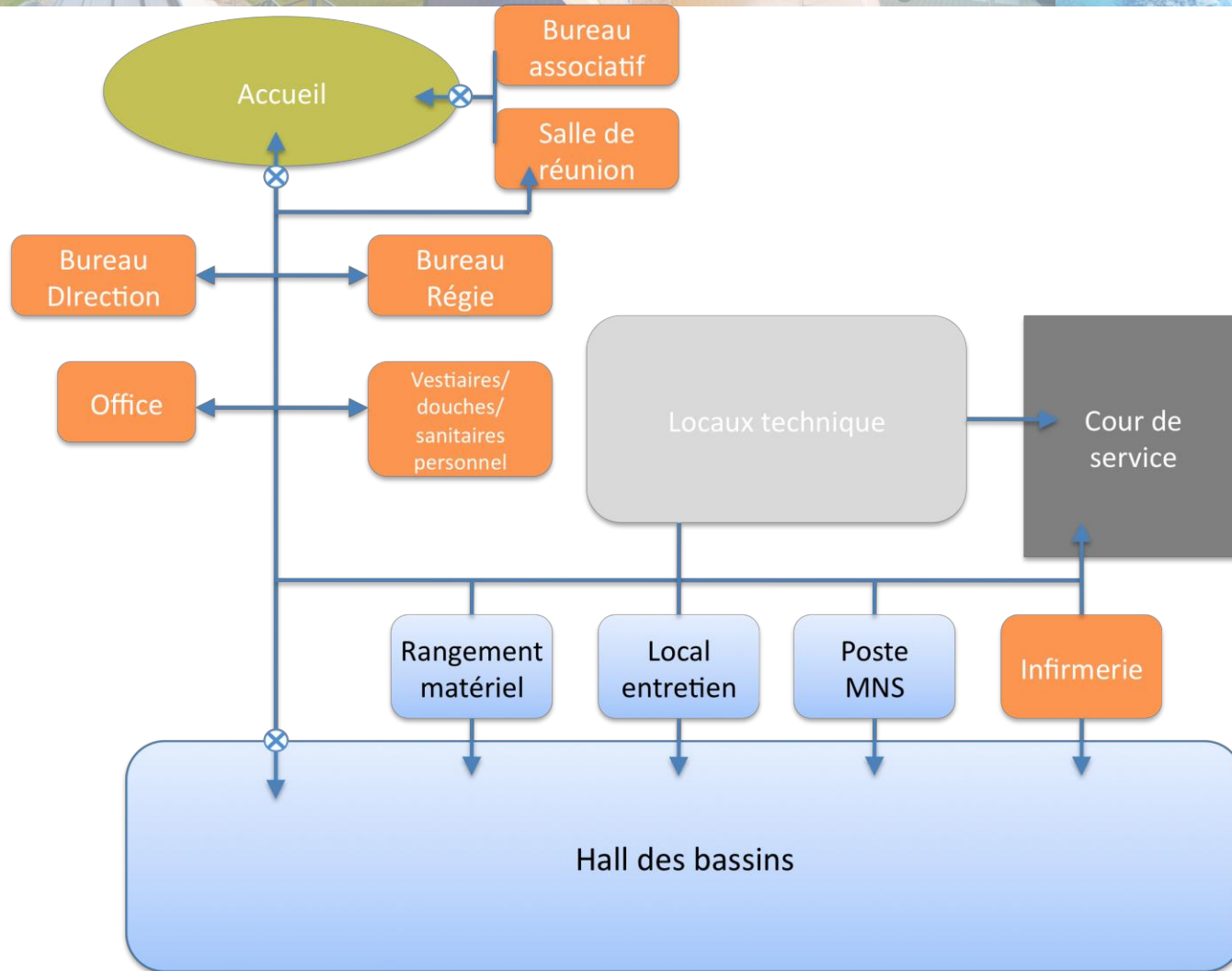
-Douches sensorielles

-Une zone de relaxation (solarium), isolée acoustiquement et équipée de transats et de lampes à chaleur, en relation visuelle avec les espaces extérieurs et/ou la piscine,

-Une salle de remise en forme sèche pouvant accueillir des activités de cardio-training et de fitness.

Cette espace disposera de vestiaires / douches privés et sera en liaison avec la zone loisirs du hall bassin.

# ■ - Annexes de services







## ■ Programme environnemental et technique

# ■ - Prescriptions architecturales



Le futur équipement est réalisé pour une durée de vie de 30 ans minimum, nécessité de garantir la bonne tenue des prestations dans le temps.

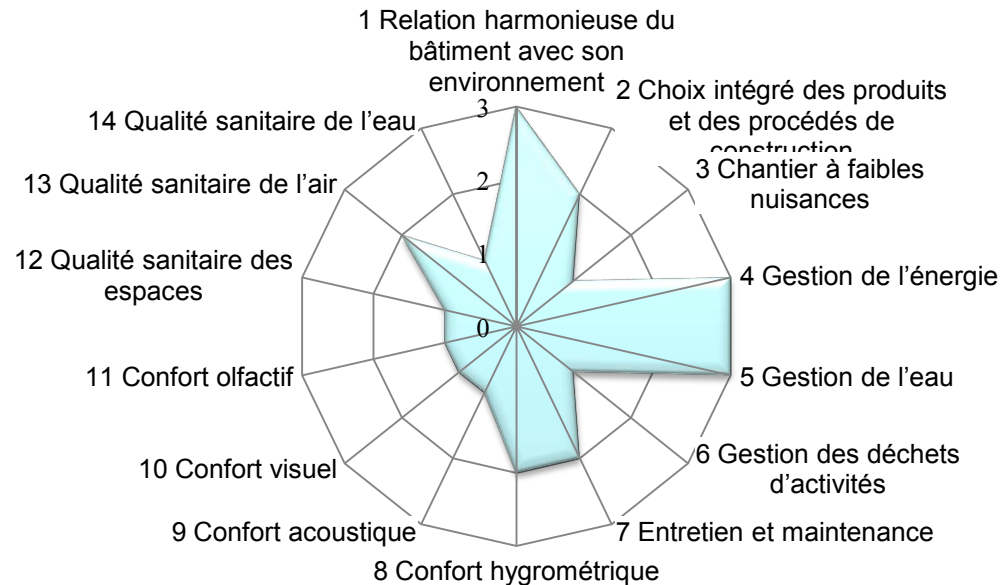
- **L'équipe devra proposer un bâtiment capable de durer compte tenu des contraintes spécifiques (fort taux d'humidité)**
  - *Aucun élément de structure ne devra être exposé directement aux agressions climatiques*
  - *Les éléments extérieurs seront choisis pour leur capacité à demander peu ou pas d'entretien*
- **Les volumes ne devront pas être trop hauts**
  - *Optimiser l'acoustique*
  - *Optimiser les performances énergétiques*
  - *Faciliter l'entretien*
  - *Respecter et préserver au mieux l'environnement du bâtiment*
- **Vers une conception bioclimatique**
  - *Solariser au maximum le hall des bassins*
  - *Conserver le droit à la vue, à la lumière, au soleil et au calme des riverains*
  - *Optimiser les surfaces vitrées (taille, coefficient de déperditions, facteur solaire,...)*
  - *Apporter de l'éclairage naturel dans la majorité des locaux*
  - *Favoriser une ventilation naturelle*
  - *Mettre en place des protections solaires sur les façades*



## ■ Hiérarchisation du profil environnemental de l'opération

### Cibles très performantes

- Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement
- Gestion de l'énergie
- Gestion de l'eau



*Aujourd'hui, il ressort des dispositions réglementaires que les piscines ne sont pas soumises à la RT 2005 ni à la RT 2012 car cela relève d'une impossibilité technique. L'opération ne s'inscrit pas dans les différentes démarches labellisées telles que HQE<sup>R</sup>, THPE, Certivéa, ... En revanche, l'opération respectera les gardes fous des RT en vigueur et anticipera les futures évolutions de la réglementation.*



## ■ Développement durable

### Conception bioclimatique

- Orientation du bâtiment, exposition des locaux, éclairage naturel en fonction des contraintes du site (ensoleillement, vents, bruits, riverains, ...)

### Maîtrise des ressources énergétiques

- Amélioration de la qualité de l'enveloppe, ventilation double flux, déshumidification thermodynamique + modulation du débit d'air neuf, chauffage performant (solution en base : chaudière gaz à condensation), efficacité des systèmes d'éclairages, récupération de chaleur sur les machines destinées à produire du froid, recours aux énergies renouvelables, filtration des eaux,...

### Maîtrise du cycle de l'eau

- Économie des ressources (équipements économes, recyclages, récupérations des eaux grises et/ou eaux pluviales), qualité de l'eau (hygiène, traitement et filtration de l'eau par média filtrant en bille de verre activé, désinfection par chlore,...)

### Choix constructifs, matériaux et équipement

- Limiter les risques d'impact du bâtiment sur la santé,
- Assurer l'adaptabilité du patrimoine aux changements d'usage éventuels,
- Maintenir les performances environnementales sur toute la durée de vie du bâtiment,
- Minimiser les coûts différés indirects en optimisant les opérations d'entretien et maintenance.



## ■ Développement durable

### Déchets d'activités

- Valoriser au maximum les déchets, amélioration des modes de collecte et de traitement (tri-sélectif, local séparé pour les produits dangereux)

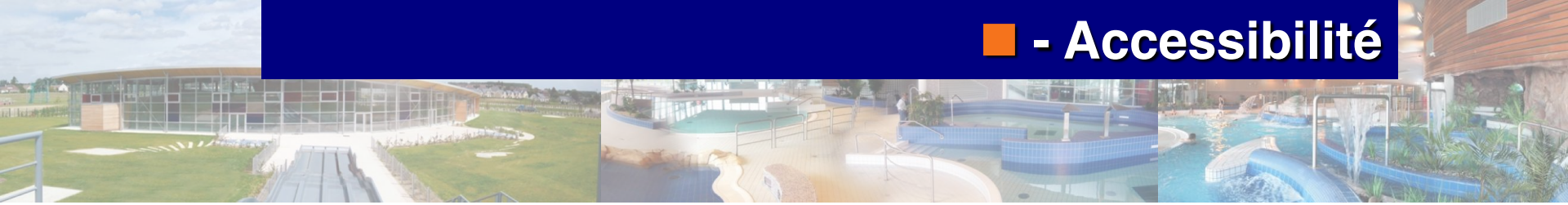
### Gestion du chantier

- Limiter les nuisances auprès des riverains (charte de chantier à faible nuisance, tri-sélectif des déchets de chantier, ...)

**Des analyses comparatives technico-économiques en coût global seront menées en phase conception par la maîtrise d'œuvre en vue d'obtenir une performance énergétique minimale de 30% en dessous des consommations de référence (+/- 1200 kwh/m2/an) sur ce type d'équipement (soit une valeur tendant à 700 kwh/m2/an) et afin d'évaluer l'opportunité d'exploiter les différentes filières énergétiques et d'orienter définitivement les choix finaux de la maîtrise d'ouvrage :**

- Biomasse
- Géothermie
- Solaire
- Gaz
- ...

### **Options : bassins inox et ultrafiltration sur les eaux de lavages de filtres**



## ■ L'accessibilité et la prise en compte de tous les handicaps

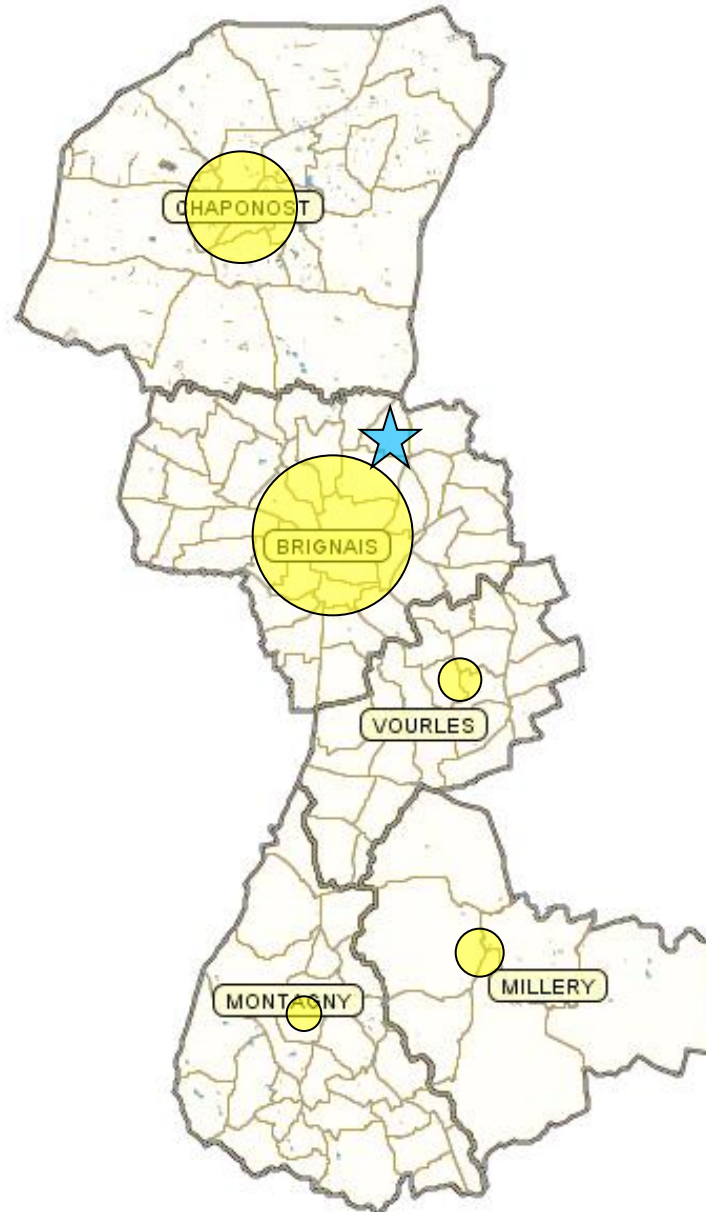
**Au-delà, de la réglementation (décret 2005, ...), le programme s'attache à rappeler aux équipes de conception la nécessité de prendre en compte l'accès à cet équipement aux personnes handicapées.**

- Accessibilité de tous les locaux et espaces extérieurs
  - Hall d'accueil (circulation, banque d'accueil,...)
  - Vestiaires (cabines et casiers adaptées)
  - Sanitaires / douches (aménagement adapté)
  - Hall des bassins (mise à l'eau, pédiluve,...)
  - Plages extérieurs
  - Stationnement
  - ...
- Signalétique
  - extérieure : fixe et lumineuse destinée à orienter les usagers
  - intérieure : orientation, circulation destinée à tous types d'handicaps



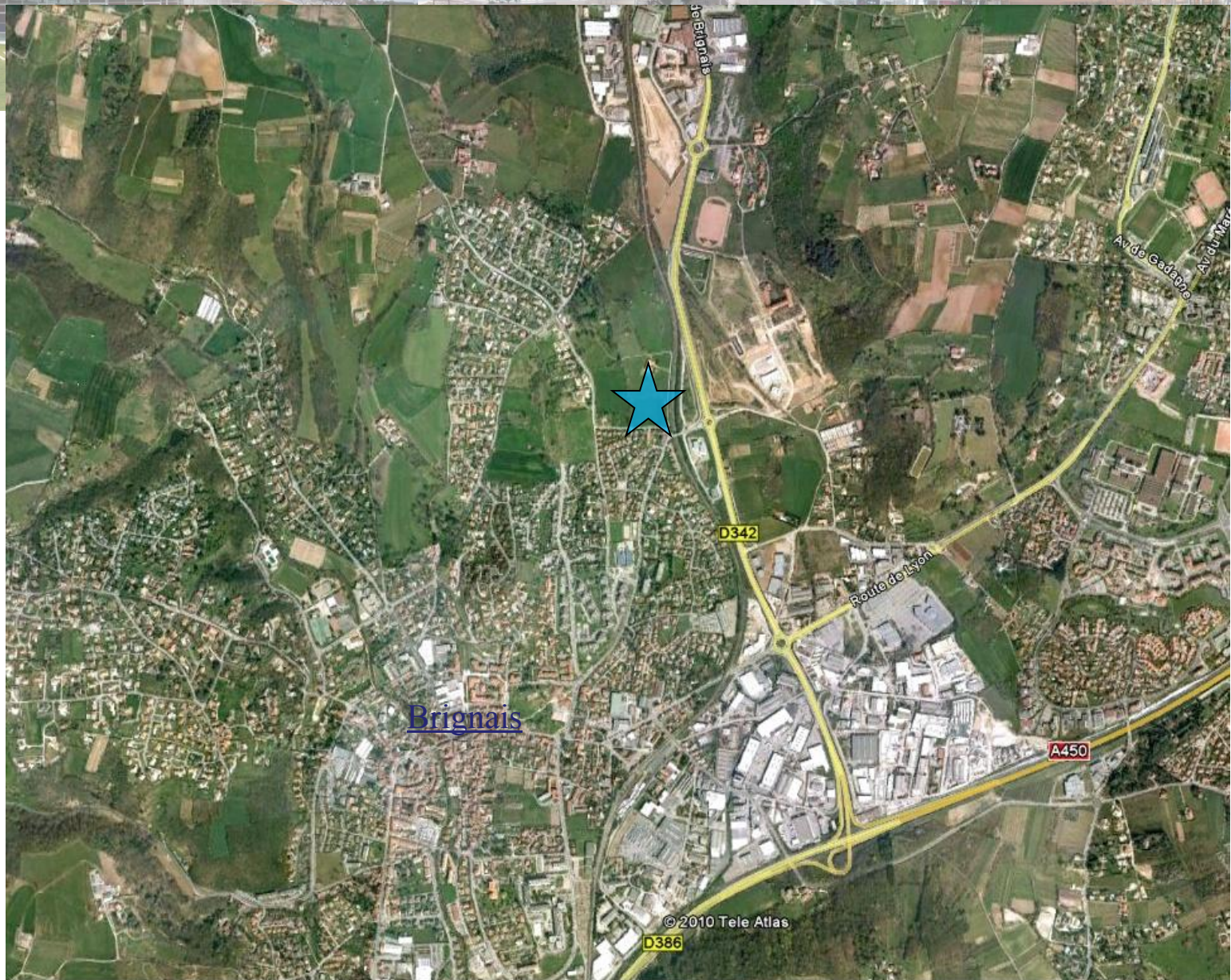
## ■ Le site d'implantation

# ■ - Localisation du site

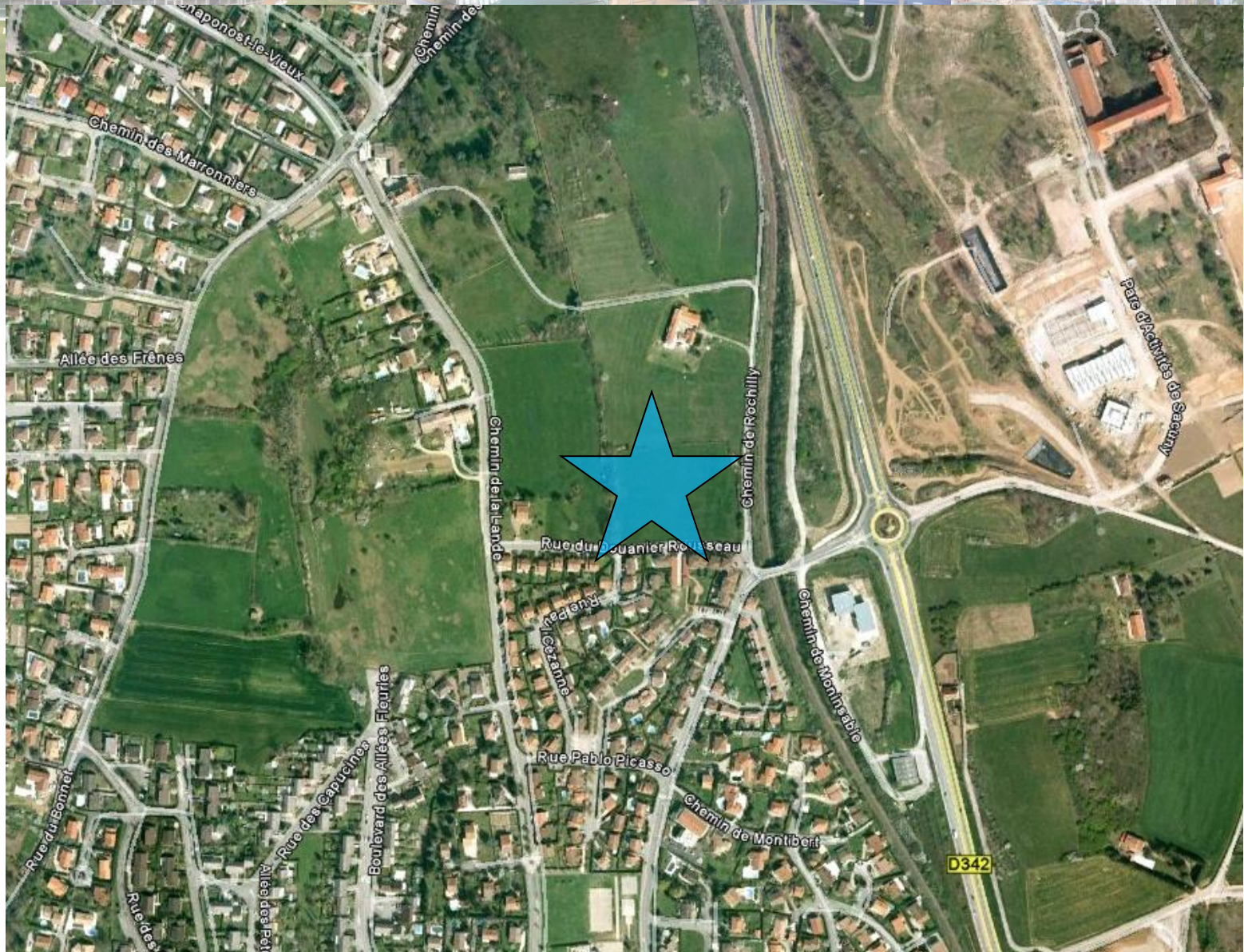




# ■ - Localisation du site



# ■ - Localisation du site



# ■ - Localisation du site



du grand paysage...  
au petit



Diagnostic paysager  
les clés de lecture du site

du grand paysage...  
au petit



vue des lignes de crête  
et vers elles



Diagnostic paysager  
les clés de lecture du site

# ■ - Diagnostic paysager

du grand paysage...  
au petit



des évènements ponctuels pour  
accrocher le paysage



vue des lignes de crête  
et vers elles



Diagnostic paysager  
les clés de lecture du site

# ■ - Diagnostique paysager

du grand paysage...  
au petit



des événements ponctuels pour  
accrocher le paysage



vue des lignes de crête  
et vers elles



des reliefs variés



Diagnostic paysager  
les clés de lecture du site

# ■ - Diagnostique paysager

du grand paysage...  
au petit



des événements ponctuels pour  
accrocher le paysage



vue des lignes de crête  
et vers elles



la voie ferrée: un atout  
fonctionnel et paysager  
à valoriser



des reliefs variés



**Diagnostic paysager**  
les clés de lecture du site



# ■ - Diagnostique paysager

du grand paysage...  
au petit



des événements ponctuels pour  
accrocher le paysage



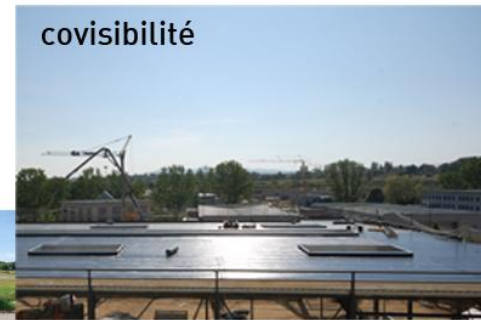
vue des lignes de crête  
et vers elles



la voie ferrée: un atout  
fonctionnel et paysager  
à valoriser



covisibilité



des reliefs variés

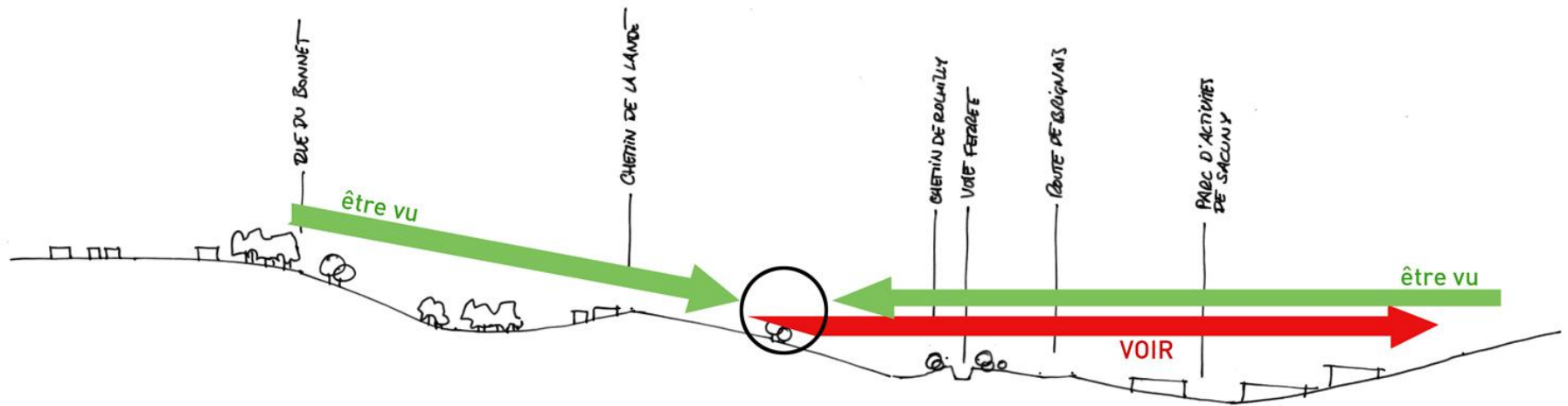


Diagnostic paysager  
les clés de lecture du site

- Du grand paysage au petit
- Des lignes de crête structurantes
- des reliefs variés
- des éléments ponctuels pour accrocher le paysage
- la covisibilité avec Sacuny
- la voie ferrée: un atout à valoriser
- Diagnostic paysager  
Les clés de lecture du site



# ■ - Diagnostic paysager



## Diagnostic paysager les clés de lecture du site

## création d'un parc en long:

- modes doux
- continuité paysagère
- agrément de la frange nord du centre
- liaison entre les points d'ancrage de la ville

## Création d'un enclos pour le centre aquatique ouvert sur le grand paysage

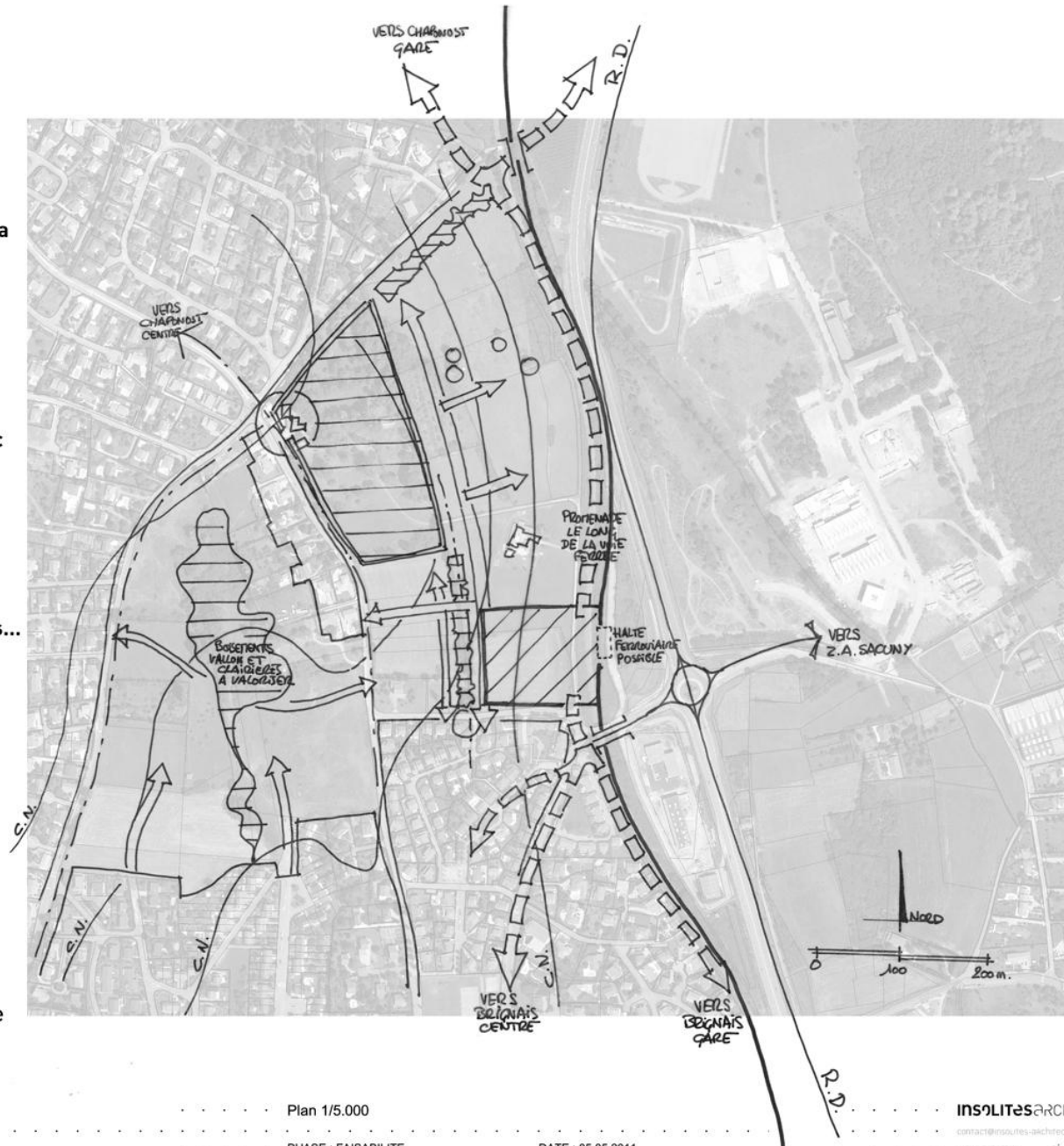
halte ferroviaire possible  
entre Chaponost et Brignais  
Sacuny, centre aquatique, logements

amélioration des connexions avec  
Sacuny et le centre historique

Organisation urbaine autour  
d'une nouvelle polarité urbaine

protection des lignes de crête

valorisation des horizontales du  
paysage: Haies, courbes, murs d'enclos...  
et des points particuliers



## Intentions urbaines

organisation spatiale et fonctionnelle

## création d'un parc en long:

- modes doux
- continuité paysagère
- agrément de la frange nord du centre
- liaison entre les points d'ancrage de la ville

## Création d'un enclos pour le centre aquatique ouvert sur le grand paysage

halte ferroviaire possible  
entre Chaponost et Brignais  
Sacuny, centre aquatique, logements

amélioration des connexions avec  
Sacuny et le centre historique

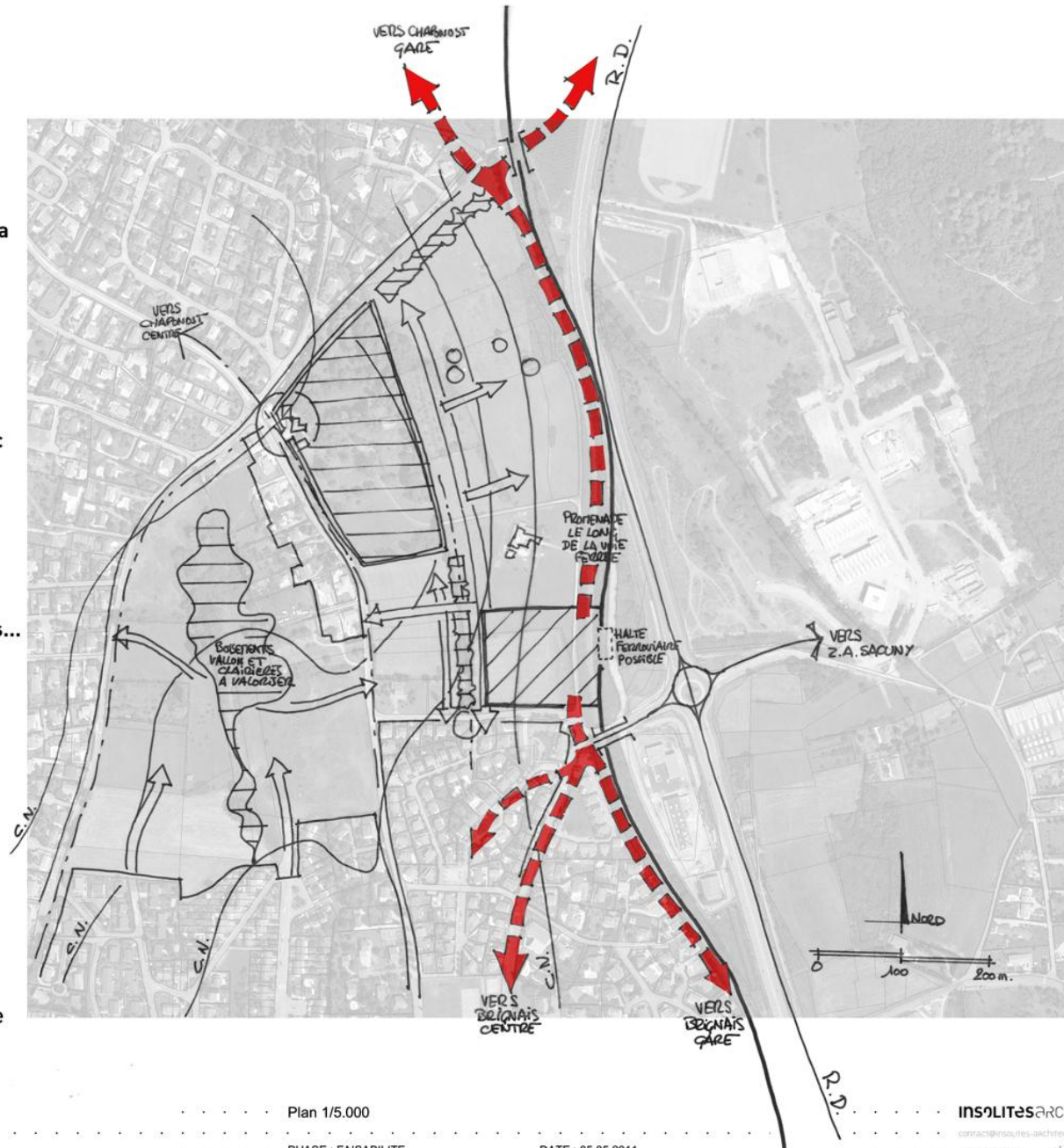
Organisation urbaine autour  
d'une nouvelle polarité urbaine

protection des lignes de crête

valorisation des horizontales du  
paysage: Haies, courbes, murs d'enclos...  
et des points particuliers

- ENSEMBLE PAYSAGER A VALORISER
- ELEMENT PONCTUEL PROTEGE
- LIGNE DE CRETE / VIGILANCE
- CONNEXION VOIERIE (PRINCIPE)
- PARC EN LONG A CREER

Intentions urbaines  
organisation spatiale et fonctionnelle



## création d'un parc en long:

- modes doux
- continuité paysagère
- agrément de la frange nord du centre
- liaison entre les points d'ancrage de la ville

## Création d'un enclos pour le centre aquatique ouvert sur le grand paysage

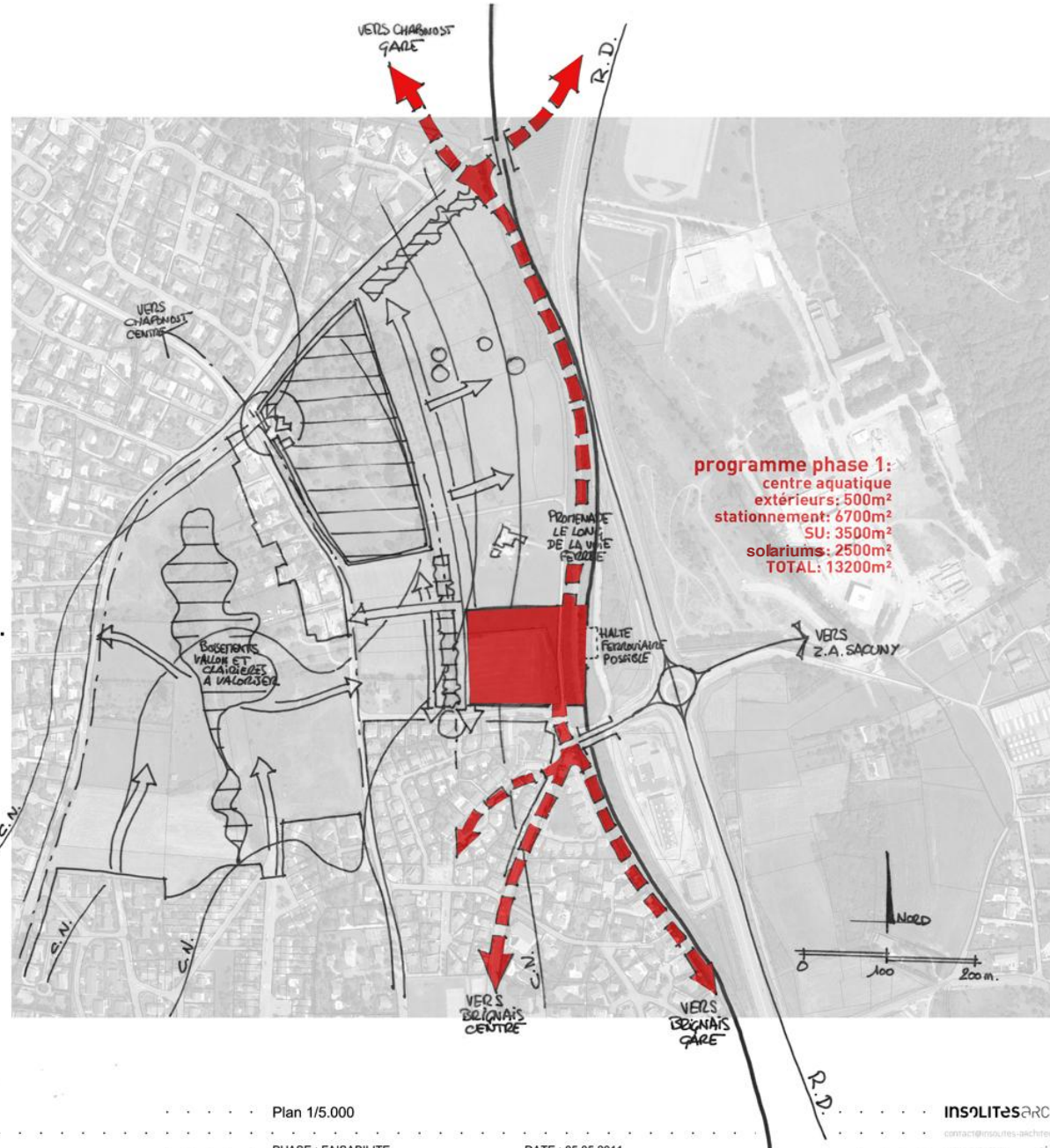
halte ferroviaire possible  
entre Chaponost et Brignais  
Sacuny, centre aquatique, logements

amélioration des connexions avec  
Sacuny et le centre historique

Organisation urbaine autour  
d'une nouvelle polarité urbaine

protection des lignes de crête

valorisation des horizontales du  
paysage: Haies, courbes, murs d'enclos...  
et des points particuliers



## Intentions urbaines

organisation spatiale et fonctionnelle

## création d'un parc en long:

- modes doux
- continuité paysagère
- agrément de la frange nord du centre
- liaison entre les points d'ancrage de la ville

## Création d'un enclos pour le centre aquatique ouvert sur le grand paysage

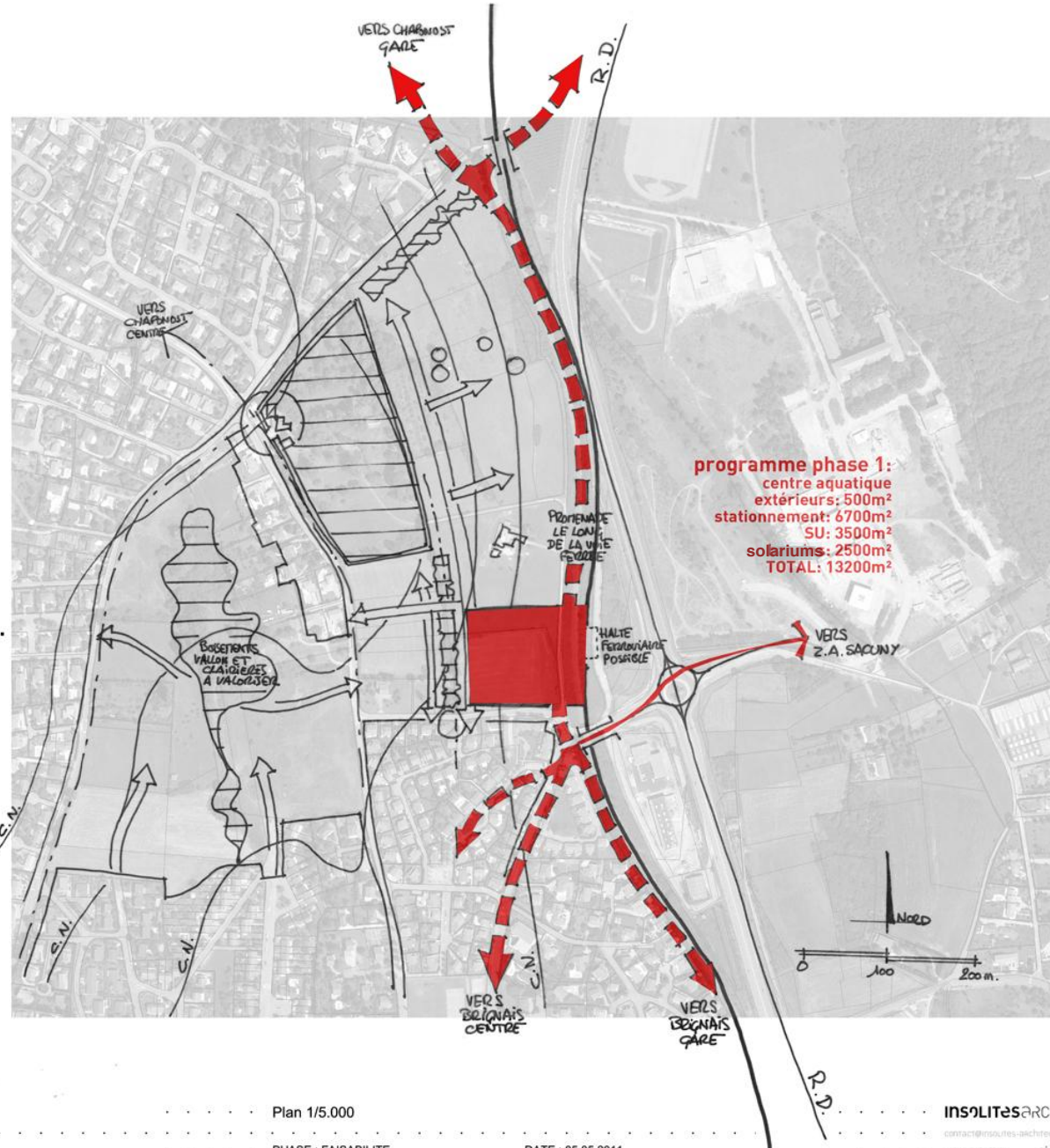
halte ferroviaire possible entre Chaponost et Brignais Sacuny, centre aquatique, logements

amélioration des connexions avec Sacuny et le centre historique

Organisation urbaine autour d'une nouvelle polarité urbaine

protection des lignes de crête

valorisation des horizontales du paysage: Haies, courbes, murs d'enclos... et des points particuliers



## Intentions urbaines

organisation spatiale et fonctionnelle

## création d'un parc en long:

- modes doux
- continuité paysagère
- agrément de la frange nord du centre
- liaison entre les points d'ancrage de la ville

## Création d'un enclos pour le centre aquatique ouvert sur le grand paysage

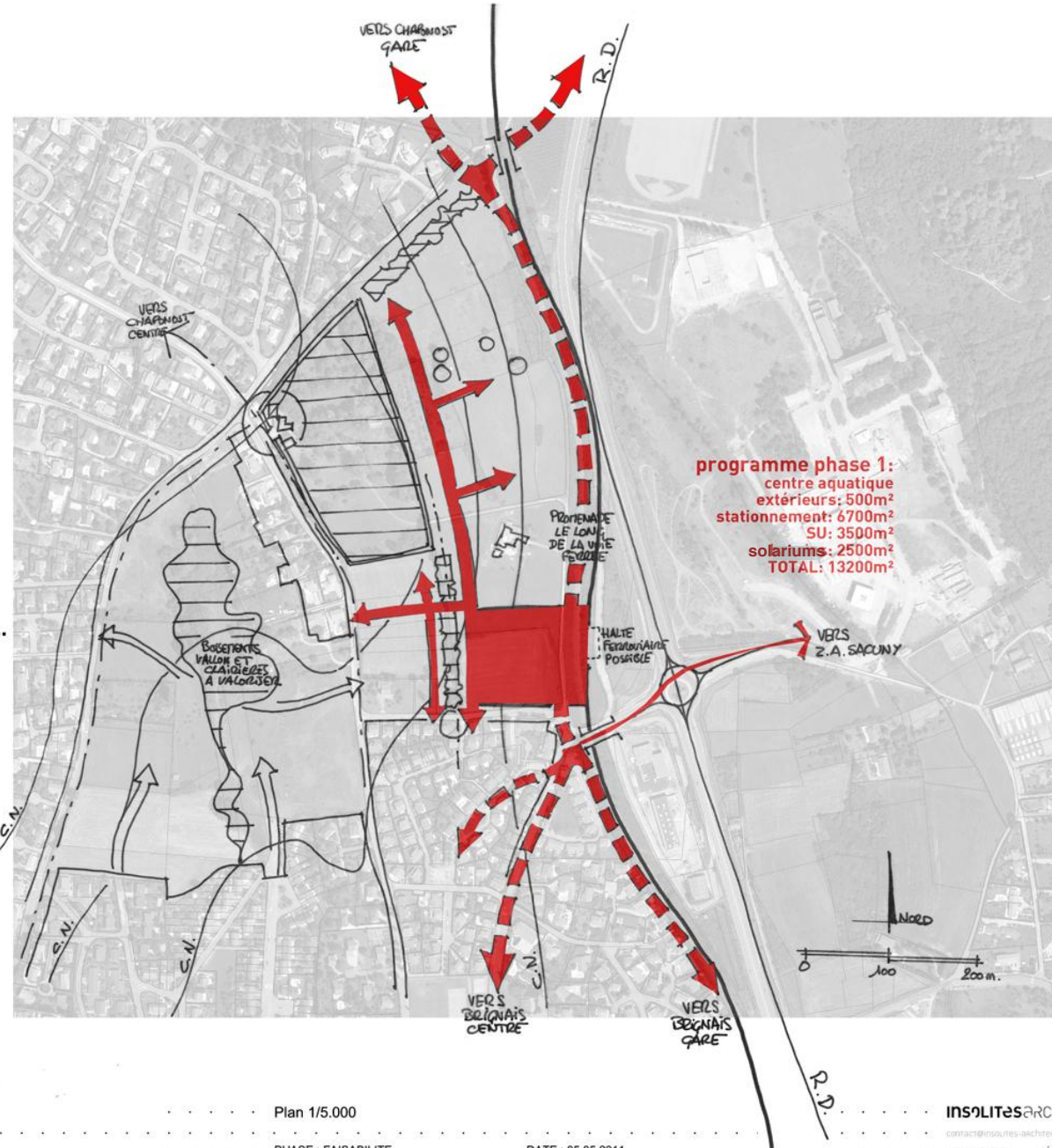
halte ferroviaire possible  
entre Chaponost et Brignais  
Sacuny, centre aquatique, logements

amélioration des connexions avec  
Sacuny et le centre historique

Organisation urbaine autour  
d'une nouvelle polarité urbaine

protection des lignes de crête

valorisation des horizontales du  
paysage: Haies, courbes, murs d'enclos...  
et des points particuliers



## Intentions urbaines

organisation spatiale et fonctionnelle



## création d'un parc en long:

- modes doux
- continuité paysagère
- agrément de la frange nord du centre
- liaison entre les points d'ancrage de la ville

## Création d'un enclos pour le centre aquatique ouvert sur le grand paysage

halte ferroviaire possible  
entre Chaponost et Brignais  
Sacuny, centre aquatique, logements

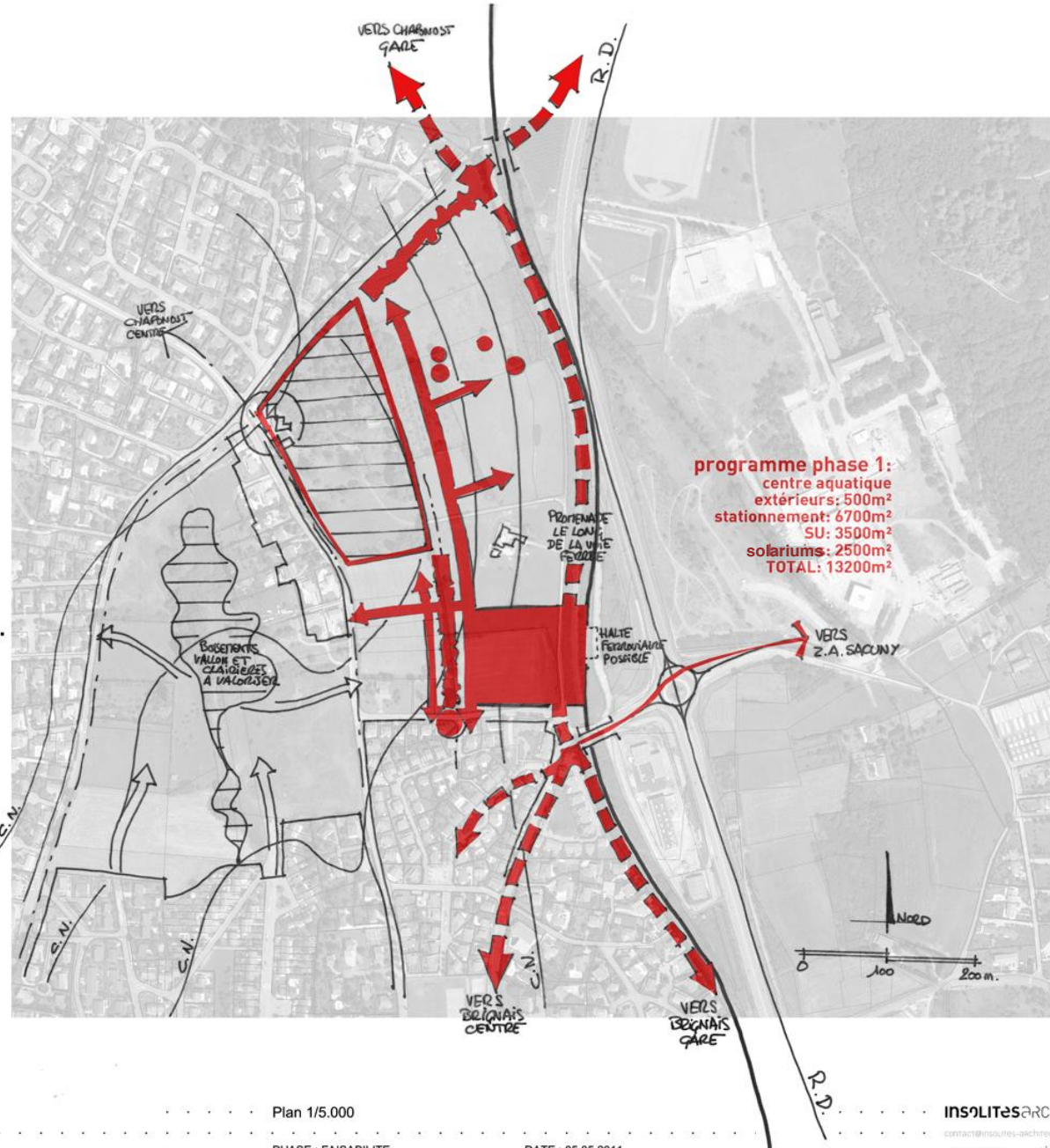
amélioration des connexions avec  
Sacuny et le centre historique

Organisation urbaine autour  
d'une nouvelle polarité urbaine

protection des lignes de crête

valorisation des horizontales du  
paysage: Haies, courbes, murs d'enclos...  
et des points particuliers

- ENSEMBLE PAYSAGER A VALORISER
- ELEMENT PONCTUEL PROTEGE
- LIGNE DE CRETE / VIGILANCE
- CONNEXION VOIERE (PRINCIPALE)
- PARC EN LONG A CREER



## Intentions urbaines

organisation spatiale et fonctionnelle



## ■ Données chiffrées



## ■ Coût d'investissement de l'opération

Coût travaux (ht) :	9,7 M€
Honoraires et frais divers (ht) :	2,3 M€
Aléas (ht) :	0,6 M€
<b>Total (ht) :</b>	<b>12,6 M€</b>
(ttc) :	15,05 M€

Valeur mai 2011

## ■ Coût prévisionnel d'exploitation

Fréquentation : 208 900 entrées  
Equivalent temps plein : 19

Charges : 1 105 k€ ht  
Recettes : 859 k€ ht

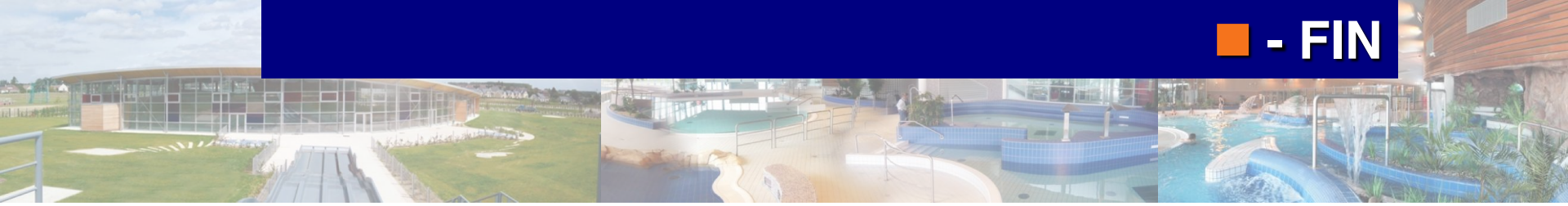
Résultat brut d'exploitation : - 246 k€ ht

## ■ Surfaces du projet

Bâtiment : 3 240 m<sup>2</sup> (surface utile)  
Extérieurs : 9 700 m<sup>2</sup> (surface utile)

Emprise totale : +/- 13 300 m<sup>2</sup>

Surface de plan d'eau : 705 m<sup>2</sup>



**Merci de votre attention**